

Les actuaires du Canada proposent un cadre gagnant-gagnant pour les médicaments d'ordonnance

Ottawa, le 10 février 2021 – Dans un énoncé diffusé aujourd'hui, l'Institut canadien des actuaires (ICA) intervient dans le débat concernant l'assurance médicaments au Canada.

L'ICA estime que tous les Canadiens devraient avoir accès à des médicaments d'ordonnance abordables. Toutefois, plutôt que de mettre en place un tout nouveau système à payeur unique, les actuaires canadiens incitent le gouvernement à bâtir un cadre qui exploite les éléments fructueux des régimes privés et des régimes publics provinciaux et territoriaux pour répondre aux besoins immédiats des Canadiens qui ne disposent d'aucune assurance.

« Instaurer une assurance médicaments pour tous les Canadiens, c'est bien plus qu'une question de médicaments abordables », explique **Michel St-Germain, FICA, président de l'ICA**. « Il s'agit de combler une lacune dans notre système de santé afin de contribuer à l'amélioration de l'espérance de vie en bonne santé, à la productivité des travailleurs, à une plus longue participation au marché du travail et à la croissance économique. »

Le cadre proposé par l'ICA comprend un organisme de surveillance formé des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, de l'industrie de l'assurance, ainsi que d'autres experts. Cet organisme serait chargé d'établir une liste nationale des médicaments assurés et de négocier les prix des médicaments au nom de tous les régimes publics et privés du Canada. Il serait aussi chargé d'examiner les possibilités d'amélioration en ce qui concerne les habitudes de prescription fondées sur des données probantes et des solutions de santé publique de rechange aux médicaments.

Les provinces et territoires auraient la possibilité de concevoir leur propre régime d'assurance médicaments public et de mettre en place une structure pour assurer une coordination avec le marché privé de l'assurance médicaments. Les régimes des provinces et les régimes privés devraient couvrir tous les médicaments figurant sur la liste nationale des médicaments assurés et tout autre médicament s'ils le souhaitent.

« Certaines provinces ont déjà un système efficace en place et le Canada est doté d'une industrie de l'assurance privée solide » explique **Robert Brown, FICA, professeur émérite à l'Université de Waterloo et coresponsable de l'équipe de rédaction**. « Nous pouvons nous appuyer sur ces réussites pour passer plus rapidement à la prochaine étape au lieu de repartir à zéro avec un tout nouveau système. »

Les régimes privés, les provinces et les territoires pourraient agir comme assureurs principaux et couvrir les coûts individuels jusqu'à une certaine limite. Le gouvernement fédéral assumerait les coûts dépassant cette limite, y compris pour les médicaments onéreux, tels que ceux utilisés pour le traitement des maladies orphelines.

Ce cadre permettrait aux régimes publics et privés de mieux gérer la volatilité des coûts, tout en assurant au gouvernement fédéral un niveau de participation important. Pour les individus, les coûts seraient tout simplement couverts sans qu'ils aient à s'inquiéter des divers seuils de coûts ou de prescriptions inabornables.

L'ICA exhorte la création d'un groupe de travail formé de professionnels de la santé, d'experts en pharmaceutique, de chefs de file en assurance, de promoteurs de régimes privés, de représentants gouvernementaux et d'actuares pour dégager davantage de données exactes et cohérentes sur les coûts et les économies potentielles du cadre proposé ainsi que pour procéder à une analyse financière à long terme.

« Il reste encore beaucoup de travail à faire concernant l'analyse des données disponibles et afin de comprendre les coûts et les économies éventuels engendrés par un tel régime », dit **John Dark, FICA, actuaire à Co-operators et coresponsable de l'équipe de rédaction**. « Commençons dès maintenant avec une couverture des médicaments d'ordonnance afin qu'aucun Canadien n'ait à attendre une journée de plus pour des médicaments dont il a besoin. Assurons-nous, toutefois, d'avoir les bonnes personnes autour de la table pour déterminer quelles sont les prochaines étapes pour ce système. »

Visitez cia-ica.ca/médicaments pour télécharger l'énoncé intégral de l'ICA intitulé *Régime d'assurance médicaments : Y a-t-il une pilule pour ça?* ainsi qu'un sommaire, une entrevue en baladodiffusion et un article des membres de l'équipe de rédaction.

Contact pour les médias

Sandra Caya
Directrice, communications et affaires publiques
Institut canadien des actuaires
sandra.caya@cia-ica.ca
613-236-8196, poste 116

À propos de l'ICA

L'Institut canadien des actuaires est l'organisme bilingue national et le porte-parole de la profession actuarielle au Canada. Nos membres se vouent à fournir des services et des conseils actuariels de la plus haute qualité. L'Institut place l'intérêt public avant les besoins de la profession et de ses membres.

voiraudeladurisque.ca

twitter.com/ica_actuaires

linkedin.com/company/canadian-institute-of-actuaries

facebook.com/CanadianInstituteofActuaries